

Réunion de concertation médicale pour le retour ou le maintien en emploi



Le retour en emploi, ça se prépare !

Une réunion médicale pluridisciplinaire pour votre retour en emploi

Le retour à votre poste de travail vous semble difficile en raison de votre état de santé ?
Un nouvel outil de maintien en emploi vous est proposé : la réunion de concertation médicale.

Notre objectif : identifier vos difficultés pour mieux vous guider vers un travail adapté à votre situation médico-professionnelle.

Les médecins qui y participent sont les professionnels qui vous suivent et qui sont déjà à vos côtés :

Médecin généraliste ou spécialiste

Médecin conseil de la CPAM

Médecin du travail



La finalité ?

Un **plan personnalisé de maintien en emploi** sera proposé et un suivi sera réalisé.

Et après ?

- Les médecins et les professionnels qui vous accompagnent se tiendront à votre disposition pour vous préciser le plan de maintien en emploi,
- La cellule de maintien en emploi assurera le suivi du plan et vous contactera
- Nous pourrons solliciter, si nécessaire, d'autres partenaires du maintien en emploi (toujours avec votre accord),

Ce nouveau dispositif est proposé sur la base d'un partenariat entre l'URPS des médecins libéraux de Nouvelle-Aquitaine, le service de Prévention et de Santé au Travail 23-87, les CPAM 23 et 87.

